



**FDVA**  
FONDS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE

## **FDVA-2 campagne 2023**

### **Annexe à la note régionale Occitanie**

### **Priorités du département du Tarn**

En complément de la note régionale, une priorité forte sera donnée :

- Aux Centres de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB) qui offrent gratuitement **un appui et un accompagnement** à toutes les associations locales et à leurs bénévoles.
- Aux **associations n'ayant pas bénéficié d'une subvention FDVA-2 en 2022** (hors CRIB).
- Aux associations ne disposant **pas ou peu de subventions** publiques.
- Aux associations qui favorisent le bénévolat.
- Aux projets favorisant la participation de nouveaux bénévoles aux instances associatives ou suscitant l'engagement associatif.
- Aux projets en direction des adolescents et des jeunes adultes ainsi qu'aux projets intergénérationnels.
- Aux projets favorisant la promotion de la citoyenneté et des valeurs de la République.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée à la **diversité** géographique et sectorielle des dossiers retenus.

Il est à noter qu'il n'y a pas cette année de montant minimum à la demande de subvention FDVA-2. Le montant maximum des subventions FDVA est de **5 000 € pour le fonctionnement global (FG)** (hors CRIB) et de **10 000 € pour les nouveaux projets innovants (NP)**.

**Les dossiers de demande de subvention, et toutes les pièces jointes, devront être déposés en ligne sur COMPTE ASSO : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>**

Les projets financés doivent être mis en œuvre dans l'année civile 2023. Toutefois, de façon exceptionnelle, un report des crédits non consommés peut-être obtenu, sur demande à la DRAJES Occitanie avant le 30 novembre 2023.

## **Dirigeants associatifs**

Le «service départemental jeunesse, engagement et sports» de la DSDEN du Tarn et les centres de ressources et d'information des bénévoles (CRIB) du Tarn sont à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans le dépôt de vos dossiers.

**Service JES : 07.88.20.27.07 - [sdjes81-fdva@ac-toulouse.fr](mailto:sdjes81-fdva@ac-toulouse.fr)**

**CRIB – CDOS Albi : 06.70.50.58.27 – [cedric.muzac@cdostarn.fr](mailto:cedric.muzac@cdostarn.fr)**

**CRIB – OMEPS Castres : 07.81.92.98.25 – [cribtarnsud@omeps-castres.fr](mailto:cribtarnsud@omeps-castres.fr)**

**CRIB – UPT Albi / Castres : 06.52.59.60.84 – [crib81.upt@gmail.com](mailto:crib81.upt@gmail.com)**

**CRIB – rESSources Albi : 06.43.75.73.42 – [infos@ressourcestarn.fr](mailto:infos@ressourcestarn.fr)**